



DOSSIER DE PRESSE

APPRENTIS
DU BTP
ET FIER
DE L'ÊTRE !

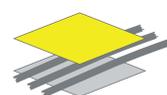
www.apprentissage-btp.com

DU 23 MARS AU 22 AVRIL 2016 :
RDV DANS LES 118 CFA DU BTP DU RÉSEAU DE L'APPRENTISSAGE BTP

Une action nationale du premier réseau de l'apprentissage en France, pour valoriser auprès des jeunes la voie de l'apprentissage dans les métiers du bâtiment et des travaux publics sur le thème : « Apprentis du BTP et fiers de l'être ! »

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger

Tél. : 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - Email : patricia.desmerger@orange.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

*Une initiative des professionnels du BTP
mobilisés avec le CCCA-BTP.*

SOMMAIRE

UN DISPOSITIF NATIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION VERS LES JEUNES SUR LE THÈME « APPRENTIS DU BTP ET FIERES DE L'ÊTRE ! »

- L'apprentissage BTP, la voie royale 4
- L'apprentissage, une voie de formation porteuse d'avenir pour les jeunes 5
- Des apprentis en haut de l'affiche pour dire leur fierté de construire 5
- L'apprentissage BTP à l'honneur partout en France pour un mois 6

L'APPRENTISSAGE BTP, LA CLÉ DE LA RÉUSSITE

- Les métiers du BTP, des métiers d'avenir et d'épanouissement 7
- L'apprentissage BTP, un passeport pour l'emploi 7
- La perception de l'apprentissage BTP par les jeunes 8

LE CCCA-BTP, NUMÉRO 1 DE L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

- Une association nationale, professionnelle et paritaire 9
- Une politique soutenue d'information pour valoriser les métiers et l'apprentissage BTP 9
- Une convention de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale 10
- Qualité de la formation : les défis de l'avenir 10
- L'accompagnement éducatif des apprentis 11

118 CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA) DU BTP POUR LE 1^{ER} RÉSEAU D'APPRENTISSAGE EN FRANCE, ANIMÉ PAR LE CCCA-BTP

- 2 millions de jeunes déjà formés par le réseau CCCA-BTP 14
- La formation à 27 métiers du BTP 14
- Plus d'une centaine de diplômes pour les jeunes de 16 à 25 ans 15
- Le taux de réussite aux examens 16
- Le taux d'insertion professionnel à l'issue de la formation 16
- Le contrat d'apprentissage 16

L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA PROFESSION POUR L'APPRENTISSAGE BTP

- Les accords de branche du 13 juillet 2004 relatifs à la formation professionnelle dans le BTP tout au long de la vie 18
- L'accord de branche du 8 février 2005 améliorant le statut des apprentis 18
- L'accord national du 6 septembre 2006 relatif à l'apprentissage et au CCCA-BTP 19
- L'accord de branche du 3 juillet relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage 19
- L'accord de branche du 24 septembre 2014 relatif à l'organisation et au financement de l'apprentissage BTP 19

LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DU BTP ET DE L'APPRENTISSAGE

- Les chiffres du secteur du BTP en France 20
- Les chiffres du réseau de l'apprentissage BTP en 2015/2016 20

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

21

UN DISPOSITIF NATIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION VERS LES JEUNES SUR LE THÈME « APPRENTIS DU BTP ET FIERS DE L'ÊTRE ! »

L'APPRENTISSAGE BTP, LA VOIE ROYALE

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), association nationale, professionnelle et paritaire, coordonne et anime **le réseau de l'apprentissage BTP, premier réseau de l'apprentissage en France tous secteurs confondus, avec 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP.**

Créé il y a plus de 70 ans, le CCCA-BTP est l'acteur majeur et incontournable de la formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics. Les CFA membres du réseau de l'apprentissage BTP dispensent des formations de haute qualité, grâce à l'engagement de toute la profession du bâtiment et des travaux publics et à l'accompagnement éducatif basé sur l'individualisation des parcours de formation proposés, permettant à chaque jeune de construire son propre avenir professionnel.

Les formations répondent très concrètement aux besoins de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises, car elles sont parfaitement adaptées à la réalité du monde du travail et assurent ainsi la réussite du parcours de formation des jeunes.

Afin de promouvoir les métiers du bâtiment et des travaux publics et la voie de l'apprentissage pour s'y former, le conseil d'administration du CCCA-BTP a souhaité organiser **une action nationale et concertée de l'ensemble des CFA du réseau de l'apprentissage BTP, pendant tout un mois, du 23 mars au 22 avril 2016, période où les jeunes font le choix de leur orientation professionnelle.** C'est un moment important, celui d'agir, de faire les bons choix pour l'avenir.

L'objectif est de valoriser les métiers du BTP comme **un choix privilégié d'avenir et d'informer les jeunes, leur famille et les prescripteurs de l'orientation sur la formation professionnelle initiale, en particulier l'apprentissage.**

La politique volontariste d'information auprès des jeunes sur la formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du BTP, menée depuis de nombreuses années par le CCCA-BTP et son réseau, s'intensifie en 2016.

Il apparaît toujours aussi **impératif de susciter auprès des jeunes de nouvelles vocations pour les métiers du BTP en choisissant l'action pour se former grâce à l'apprentissage, qui est incontestablement l'un des plus courts chemins vers la réussite professionnelle et personnelle.**

LES CIBLES

- Les jeunes âgés de 15 à 25 ans à la recherche de leur voie de formation professionnelle, hésitant entre les métiers du bâtiment et des travaux publics et d'autres métiers, entre la voie scolaire et la voie de l'apprentissage.
- Les familles.
- Les prescripteurs de l'orientation.

LES OBJECTIFS

- Valoriser l'image des métiers du BTP : la technicité des métiers, les défis du développement durable et de l'éco-construction.
- Promouvoir l'excellence de l'apprentissage comme voie de formation et de réussite : la formation à un métier, à une expertise, les salaires attractifs et les conditions de travail optimisées, l'expérience professionnelle en entreprise...
- Augmenter le nombre de jeunes qui choisissent les métiers du BTP et l'apprentissage pour se former dans les CFA du BTP, en rappelant que les centres de formation d'apprentis du réseau de l'apprentissage BTP sont les acteurs de référence pour réussir le parcours de formation par l'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

UNE VOIE DE FORMATION PORTEUSE D'AVENIR POUR LES JEUNES

Le Gouvernement a fait de la jeunesse et de l'apprentissage une de ses priorités, avec **un vaste plan de relance pour former 500 000 apprentis d'ici à 2017.**

En mars et en avril plus particulièrement, les jeunes et leur famille sont en période de recherche d'une voie d'orientation professionnelle et de formation. **Le CCCA-BTP a souhaité profiter de cette période propice pour promouvoir l'apprentissage BTP, une des voies de formation d'excellence les plus porteuses d'avenir pour les jeunes.**

Les nouveaux dispositifs du Gouvernement en faveur du bâtiment et des travaux publics sont très prometteurs pour inscrire durablement la croissance dans le secteur du BTP : l'impérieuse nécessité de construire et de rénover des logements et des infrastructures (« Objectifs 500 000 »), le besoin vital de compétences et de main-d'œuvre formée aux évolutions techniques, digitales et environnementales qui devront accompagner ces nouveaux projets...

L'avenir des entreprises et des métiers de la construction passe nécessairement par la formation des jeunes, qui demain assureront la relève du secteur. À l'heure d'une reprise économique attendue, **le renouvellement de salariés qualifiés et formés aux nouvelles exigences technologiques est urgent et vital dans un secteur en profonde mutation.**

DES APPRENTIS EN HAUT DE L'AFFICHE POUR DIRE LEUR FIERTÉ DE CONSTRUIRE

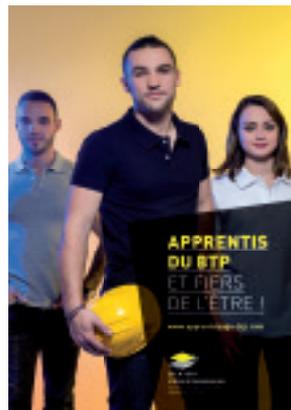
Afin de valoriser les métiers et l'apprentissage BTP, l'action de communication organisée par le réseau de l'apprentissage BTP a pour thème « **Apprentis du BTP et fiers de l'être !** ». L'ambition est de **développer auprès des jeunes l'attractivité des métiers du BTP, mais aussi le sentiment d'appartenance et de fierté à la longue tradition de la construction à travers les siècles.**

La signature « Apprentis et fiers de l'être ! » se veut très incitative pour positionner les métiers de la construction comme **des métiers que l'on est fier d'exercer. Chaque ouvrage, chaque construction est une œuvre accomplie qui laissera une empreinte pérenne.**

La campagne de communication met en scène trois jeunes formés au sein des CFA du réseau de l'apprentissage BTP. Ils ont accepté de porter haut ce message et d'en être les ambassadeurs auprès de tous les jeunes de France, motivés pour se former à un métier du BTP par l'apprentissage.

L'objectif est de montrer que l'apprentissage BTP permet **d'offrir aux jeunes un projet professionnel solide et, à terme, de véritables possibilités d'évolution et d'épanouissement dans les métiers de la construction, dans un secteur stable et organisé.**

Ces trois jeunes incarnent l'excellence des parcours de formation au sein du réseau de l'apprentissage BTP. Deux d'entre eux ont fait la démonstration de leur savoir-faire et de leur remarquable maîtrise dans l'exercice de leur métier, à l'occasion de la finale internationale 2015 des Olympiades des Métiers (São Paulo, Brésil), où ils ont remporté une médaille :



- **Thomas Landreau, médaillé d'or en carrelage à la finale internationale de la WorldSkills Competition 2015,** formé à BTP CFA Loire-Atlantique (Saint-Herblain) ;
- **Axel Mellerin, médaillé de bronze en charpente à la finale internationale de la WorldSkills Competition 2015,** formé à BTP CFA Loire-Atlantique (Saint-Brévin) ;
- **Estelle Germain,** en formation en peinture et décoration à BTP CFA Rouen.

L'APPRENTISSAGE BTP À L'HONNEUR **PARTOUT EN FRANCE POUR UN MOIS**

LANCEMENT NATIONAL DU MOIS DE L'APPRENTISSAGE BTP LE 23 MARS 2016

Le concept est celui d'une action de communication nationale de l'ensemble des CFA du réseau de l'apprentissage BTP, **avec une prise de parole simultanée sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur les diverses initiatives réalisées aux niveaux régional et local.**

LES ÉVÉNEMENTS

Des événements de toute nature organisés en direction des jeunes, des familles et des prescripteurs de l'orientation seront proposés partout en France par les CFA du réseau de l'apprentissage BTP, du 23 mars au 22 avril 2016.

Sont au programme des journées portes ouvertes, des démonstrations métiers dans les centres villes, dans des galeries marchandes, des rencontres avec les prescripteurs de l'orientation dans les centres d'information et d'orientation (CIO), les missions locales, les services publics régionaux d'orientation (SPRO), la participation à des salons d'orientation, des expositions d'œuvres réalisées par des apprentis... et bien d'autres initiatives régionales et locales pour mettre en lumière l'apprentissage dans les métiers du BTP.

LES MOYENS

Une plateforme d'information et d'orientation sur Internet avec le programme des événements organisés par région et par CFA : **www.apprentissage-btp.com**.

Des supports de communication dédiés sur le thème « Apprentis du BTP et fiers de l'être ! » :

- un plan média sur les réseaux sociaux avec les posts des photos et vidéos des événements régionaux et locaux ;
- des affiches, des dépliants, des brochures ;
- des outils digitaux ;
- un stand nomade...



L'APPRENTISSAGE BTP, **LA CLÉ DE LA RÉUSSITE**

LES MÉTIERS DU BTP, **DES MÉTIERS D'AVENIR ET D'ÉPANOUISSEMENT**

Les métiers du BTP sont en pleine révolution pour répondre aux nouvelles attentes de l'éco-construction imposées par le Grenelle Environnement. Ils sont ainsi à même d'offrir de belles et nombreuses opportunités de carrières.

L'ensemble de la profession du BTP est fortement engagé pour relever tous les défis du développement durable, dans les domaines du progrès environnemental, mais aussi du social et de la responsabilité sociétale.

Les dernières évolutions techniques et technologiques confèrent aujourd'hui aux métiers du BTP une dimension de plus en plus « high tech ». Elles confirment aussi la volonté de toute la profession d'encourager les initiatives et innovations, qui font chaque jour progresser le secteur de la construction, le dynamise et le rend plus séduisant.

Ces évolutions ont notamment permis d'améliorer très significativement les conditions de travail et de réduire la pénibilité des métiers.

Ce contexte amène le CCCA-BTP et son réseau de l'apprentissage BTP à poursuivre leur mobilisation auprès des jeunes. L'apprentissage constitue un parcours de formation ouvert aux 16-25 ans, offrant un projet professionnel solide et à terme, de véritables possibilités d'évolution et d'épanouissement dans les métiers de la construction.

L'APPRENTISSAGE BTP, **UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI**

Les CFA du BTP dispensent des formations de haute qualité, grâce à l'engagement de toute la profession du bâtiment et des travaux publics et au dispositif d'accompagnement éducatif des apprentis. L'apprentissage BTP est basé sur l'individualisation des parcours de formation proposés, permettant à chaque jeune de construire son propre avenir professionnel.

De fait, 65 % des apprentis formés dans le réseau de l'apprentissage BTP trouvent un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur formation, avec des rémunérations plus qu'attractives.

Les formations répondent très concrètement aux besoins de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises, car elles sont parfaitement adaptées à la réalité du monde du travail et assurent ainsi la réussite du parcours de formation des jeunes.

Plusieurs accords nationaux des partenaires sociaux de la branche du BTP ont été conclus, avec pour ambition de poursuivre les avancées qualitatives en matière d'accueil, de formation en entreprise et au CFA et d'insertion professionnelle des jeunes en apprentissage.

En 2005, les partenaires sociaux du BTP ont ainsi amélioré le statut des apprentis et décidé le relèvement de leurs salaires tout au long de la durée du contrat (par exemple de 25 % à 40 % du SMIC pour le 1^{er} semestre du contrat).

Outre le relèvement sensible des salaires, d'autres mesures ont été prises pour, notamment, fidéliser les jeunes dans la filière. Tous les apprentis du BTP peuvent bénéficier des aides et des prestations proposées par PRO BTP, le groupe de protection sociale au service du bâtiment et des travaux publics (couverture santé, aides au permis de conduire et à l'achat du premier véhicule, actions sociales...).

L'apprentissage BTP est bel et bien une voie de formation d'excellence et de réussite. Il est aussi un passeport pour l'emploi et une voie de promotion sociale pour les jeunes dans un secteur stable et organisé, où les besoins structurels de renouvellement de salariés qualifiés sont réels.

LA PERCEPTION DE L'APPRENTISSAGE BTP

PAR LES JEUNES

Le CCCA-BTP a mené en 2014 une enquête nationale auprès des 56 800 apprentis en formation au sein des CFA de son réseau de l'apprentissage BTP, sous la forme d'un Baromètre de la vie de l'apprenti. L'objectif est de disposer d'indicateurs sur les conditions de vie et de formation des jeunes. Il s'agit aussi de mieux identifier leur motivation, mais aussi leur sentiment et leur aspiration à l'entrée, au cours et postérieurement à leur parcours en apprentissage. Ce baromètre a été réalisé avec le soutien du sociologue Gilles Moreau, spécialiste des questions de formation professionnelle, professeur à l'université de Poitiers et auteur de l'ouvrage *Le monde apprenti*.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

→ **Orientation et information**

Le métier est majoritairement l'expression d'un choix. Deux tiers des apprentis disent avoir choisi leur métier par goût personnel, choix qui s'affirme au fur et à mesure que le diplôme s'élève. **Des atouts fortement plébiscités : salaire, métier, alternance et insertion sont mis en avant pour expliquer le choix de l'apprentissage. Première raison : apprendre un métier en étant salarié.**

→ **Accompagnement au CFA**

Le CFA est un établissement à l'écoute des apprentis pour deux tiers d'entre eux et qui contribue à leur épanouissement. 67 % connaissent le dispositif d'aides sociales et financières dont peuvent bénéficier les apprentis du BTP.

→ **Vie et formation au CFA**

Pour 83 % des apprentis, les relations avec les équipes du centre de formation sont excellentes. Le lien avec l'équipe des formateurs apparaît particulièrement apprécié, sans spécificité de métier ou de diplôme. Plus d'un jeune sur deux est satisfait ou très satisfait de l'enseignement général. L'enseignement professionnel convient à neuf jeunes sur dix.

→ **Vie en entreprise**

La quasi-totalité des jeunes (93 %) disent avoir été bien accueillis, quelque soit la spécialité ou le diplôme préparé. **90 % d'entre eux souligne la grande qualité relationnelle avec leur maître d'apprentissage**, portant notamment sur la confiance partagée, la prise d'initiatives et l'aide à la progression. **Le travail en entreprise est jugé satisfaisant, correspondant aux attentes, exercé grâce à des méthodes et des technologies modernes. Un lien réel existe entre l'entreprise et le CFA mais il est néanmoins à renforcer.** Ce qui est appris au CFA sert en entreprise. La sécurité au travail est une priorité affirmée dans l'entreprise et ses questions sont bien perçues par les jeunes.

CONCLUSION

L'apprentissage est un choix confirmé en cours et fin de formation. Choisi par deux tiers des jeunes dès leur entrée, l'apprentissage se voit conforté par un taux de satisfaction croissant au fur et à mesure du déroulement de la formation. Quelque soit le niveau de formation des jeunes, **une formation complémentaire reste envisagée afin d'augmenter les chances de bonne insertion, du fait de la situation économique et d'un changement d'approche. Le BTP reste le secteur d'insertion souhaité d'une majorité d'apprentis** (deux tiers d'entre eux). **Plus d'un jeune sur deux, et ce dès le CAP, envisage une mobilité** pour accroître ses chances d'insertion.

LE CCCA-BTP

NUMÉRO 1 DE L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

UN ASSOCIATION NATIONALE, PROFESSIONNELLE ET PARITAIRE

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et paritaire, gérée par les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction :

- les fédérations d'employeurs : CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), FFB (Fédération française du bâtiment), Fédération SCOP BTP (Fédération des sociétés coopératives et participatives du bâtiment et des travaux publics) et FNTP (Fédération nationale des travaux publics) ;
- les fédérations de salariés : BATI-MAT-TP CFTC (Fédération BATI-MAT-TP CFTC), CFE-CGC BTP (Confédération française encadrement - CGC BTP), FNSCBA-CGT (Fédération nationale des salariés de la construction, du bois et de l'ameublement-CGT BTP), FGFO (Fédération générale force ouvrière), FNCB-CFDT (Fédération nationale des salariés de la construction et du bois CFDT).

L'État est pour sa part représenté au conseil d'administration du CCCA-BTP par un commissaire du gouvernement (émanant du ministère de l'Éducation nationale) et un contrôleur général économique et financier de l'État (du ministère des Finances).

Les ressources du CCCA-BTP sont constituées par une cotisation dédiée au développement de la formation professionnelle dans le BTP, notamment de l'apprentissage, acquittée par toutes les entreprises du secteur de la construction.

L'action du CCCA-BTP est conduite en étroite coopération avec les conseils régionaux.

UNE POLITIQUE SOUTENUE D'INFORMATION POUR VALORISER LES MÉTIERS ET L'APPRENTISSAGE BTP

→ Les principales missions du CCCA-BTP

- Informer les jeunes, leur famille et les entreprises du BTP sur la formation professionnelle initiale et en particulier l'apprentissage et sur les métiers du bâtiment et des travaux publics.
- Développer la formation professionnelle dans les métiers du BTP par le financement des investissements et du fonctionnement des CFA du BTP notamment.
- Contribuer à la formation des formateurs de CFA et des maîtres d'apprentissage.
- Participer au financement pour l'acquisition de matériel technique et pédagogique.
- Financer les actions de préformation et d'insertion des jeunes de moins de 26 ans et celles d'animation et d'accompagnement connexes à la formation des apprentis.

→ Une double ambition

- Répondre aux besoins de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises du BTP.
- Assurer la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes qui choisissent les métiers du BTP.

UNE CONVENTION DE COOPÉRATION **AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Le CCCA-BTP a conclu en 2013 la 13^e convention cadre de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale. Celle-ci donne notamment compétence au CCCA-BTP pour :

- élaborer des orientations et des programmes de formation applicables dans les CFA du BTP dans le cadre des référentiels.
- concevoir des ressources techniques et pédagogiques pour les équipes pédagogiques et éducatives des CFA.
- adapter des méthodes pédagogiques aux apprentis.
- recommander aux CFA du réseau de l'apprentissage BTP la durée de formation, le rythme d'alternance, la répartition des horaires par discipline.
- définir les conditions matérielles de l'apprentissage (normes et listes-types).
- développer l'accompagnement socio-éducatif et culturel des jeunes.

La convention de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale permet aussi la réalisation de plans d'action aux niveaux national et régional, notamment :

- amélioration des supports d'information ;
- évolution des parcours de formation ;
- meilleure intégration de l'apprentissage dans les procédures d'inscription et d'affectation des jeunes, ou encore l'implication des CFA dans les parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

QUALITÉ DE LA FORMATION : **LES DÉFIS DE L'AVENIR**

Le CCCA-BTP relève aujourd'hui de nouveaux défis, avec l'adaptation des formations aux exigences du développement durable et de l'éco-construction, de la santé et sécurité au travail ou encore de la mobilité européenne des apprentis et des équipes de CFA.

Dans le prolongement du Grenelle Environnement, le CCCA-BTP a en effet intégré depuis les années 2000 le développement durable dans la formation des formateurs, puis dans le quotidien et la formation des apprentis **pour s'adapter à l'évolution des métiers par des formations qualifiantes.**

→ **Les CFA du BTP, nouvelles vitrines de l'économie verte**

Le secteur du BTP, confronté aux changements techniques et réglementaires, est en effet en première ligne pour relever les défis liés aux nouveaux impératifs de la performance énergétique et du développement durable. Cette mutation majeure doit s'accompagner **d'évolutions rapides en matière de compétences et de qualifications professionnelles, de performances et de services pour les entreprises et les salariés de la construction.**

Dans ce cadre, le CCCA-BTP mène depuis toujours une politique d'innovation et d'adaptation des formations et des pratiques pédagogiques pour répondre aux nouvelles exigences techniques et environnementales et **accompagner au plus près toutes les évolutions du secteur, portées en particulier par la transition énergétique et la révolution numérique.**

Les CFA du BTP du réseau de l'apprentissage BTP sont aussi en mutation pour devenir **des vitrines de l'économie verte et de l'innovation technique, avec l'installation de nouveaux équipements pédagogiques dédiés aux diverses sources d'énergie**, d'outils de formation adaptés et tournés vers la performance énergétique du bâti, mais aussi avec **la construction ex nihilo de nouveaux centres de formation d'apprentis exemplaires.**

Ces nouveaux CFA, qui sont des projets d'avenir pour la formation en alternance dans le BTP, s'inscrivent dans le cadre du **Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de l'État sur le thème « Nouvelle génération et filières d'excellence »**, pour répondre à une démarche de développement des compétences durables et de la formation en alternance dans les métiers du BTP.

Ils permettent une transformation substantielle des pratiques et des conditions de formation, qui sont mutualisées et mises en œuvre dans les 118 CFA du réseau du CCCA-BTP, au profit des 50 000 apprentis formés chaque année dans les CFA du BTP et des 40 000 entreprises formatrices partenaires.

→ Santé et sécurité au travail

La thématique de la santé et sécurité au travail a fait l'objet d'un repositionnement, notamment pour la formation à la prévention des risques liés à l'activité physique, passant d'un statut de discipline autonome à celui d'un enseignement intégré à toutes les activités de l'apprentissage. La sécurité est devenue partie intégrante de la qualification des jeunes professionnels du BTP.

→ Mobilité européenne

Le CCCA-BTP s'implique aussi fortement dans le réseau européen REFORME (Réseau européen pour la formation professionnelle dans le secteur de la construction), qui réunit sept organismes de formation professionnelle partenaires de six pays européens (www.reforme.org), dont il assure la présidence depuis 2012. Plus de 1 000 apprentis et 80 formateurs et équipes de direction de CFA du BTP du réseau ont déjà bénéficié d'une action de mobilité européenne dans le cadre du programme Erasmus+ de la Commission européenne (trois semaines en entreprise ou sur chantier-école), grâce à l'investissement du CCCA-BTP dans la promotion et l'organisation d'échanges européens.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES APPRENTIS

Apprendre un métier, c'est bien. L'apprendre dans les meilleures conditions, c'est mieux !

Le réseau de l'apprentissage BTP, animé par la grande valeur humaine des professionnels du secteur et des équipes des CFA du BTP, véritables « militants » de l'apprentissage dans le BTP, œuvre depuis sa création pour l'amélioration constante de la qualité de l'apprentissage. Cet engagement permet aujourd'hui aux apprentis de bénéficier d'un accompagnement éducatif inédit.

Au sein des CFA du BTP, l'accompagnement éducatif des apprentis est une composante essentielle. Un service d'accompagnement et de médiation est à la disposition des jeunes, qui peuvent y trouver écoute, conseils et solutions au quotidien et leur permettent aussi de pratiquer des activités sportives et culturelles...

Une équipe éducative est à la disposition des apprentis, pour répondre aux questions concernant leurs besoins spécifiques comme l'hébergement, la restauration, les transports, leur vie personnelle, familiale, etc.

À l'écoute de chacun, l'équipe prend en compte la grande diversité des jeunes accueillis en CFA, en proposant un panel de services personnalisés et d'activités structurantes, afin de créer du lien social et donner du sens à leur projet professionnel et personnel. Les CFA du BTP proposent au quotidien des activités éducatives, culturelles et sportives, à l'ensemble des apprentis.

Enfin, un dispositif a été mis en place dans le cadre d'un partenariat conclu entre le CCCA-BTP et PRO BTP, le groupe de protection sociale au service du bâtiment et des travaux publics. Celui-ci permet **d'accompagner les jeunes du BTP pour devenir plus autonomes, notamment en les aidant à passer leur permis de conduire ou en obtenant un prêt pour l'achat d'un premier véhicule.**

Pour dynamiser les actions entreprises par les CFA du BTP, renforcer l'accompagnement éducatif et poursuivre le travail réalisé depuis de nombreuses années, la direction de la Formation du CCCA-BTP a mis en place des actions concernant principalement :

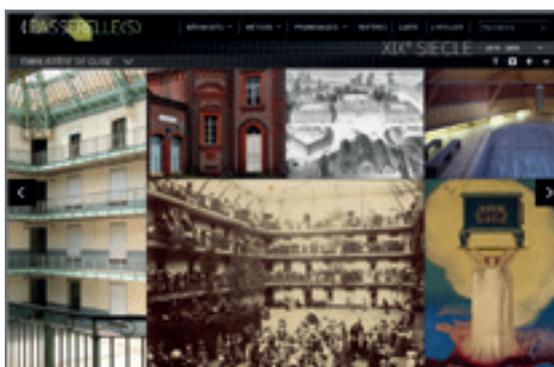
- la qualité de l'accueil des apprentis ;
- la mise en place de dispositifs de suivi individuel et d'écoute des jeunes ;
- la lutte contre les abandons en cours de formation ;
- le développement d'activités favorisant l'insertion sociale et professionnelle des apprentis ;
- la découverte, ou une meilleure connaissance, de l'environnement local, social, culturel, sportif ou professionnel ;
- l'organisation et/ou la participation à des événements ou concours ;
- l'organisation d'échanges à caractère culturel, sportif, linguistique, humanitaire, ou de parcours de mobilité européenne.

→ **Un exemple concret : *Passerelle(s)*, le premier site Internet de culture générale autour des métiers, des réalisations et des savoir-faire de la construction.**

Le CCCA-BTP souhaitait **renforcer l'accès des apprentis à la culture générale, en inscrivant les métiers actuels du BTP dans l'Histoire, tout en offrant un support pédagogique aux formateurs et aux professionnels du BTP.**

C'est ainsi que le CCCA-BTP, la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Fondation BTP PLUS se sont associés pour créer le site Internet *Passerelle(s)*. Lancé début 2016, ce site de culture générale, conçu en premier lieu pour les apprentis BTP, permet de rapprocher l'univers professionnel de la construction et celui de la culture.

Offrir aux futurs professionnels du secteur, mais également à un plus large public, un nouvel outil de culture générale « contextualisé », accessible et dynamique, telle était l'ambition des trois partenaires du site *Passerelle(s)* : **passerelles.bnf.fr.**



Fédérant les métiers du bâtiment et des travaux publics, *Passerelle(s)* est un site de culture générale qui témoigne de la place des métiers dans l'histoire de la construction à travers des édifices phares classés par grandes périodes. Il est destiné aux apprentis du BTP, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à la construction et à l'architecture, dans le cadre d'une approche interdisciplinaire.

Avec *Passerelle(s)*, on découvre à quel point l'histoire du bâti se confond avec l'histoire de l'humanité, mais aussi combien les métiers du bâtiment et des travaux publics sont riches de savoir-faire et de culture.

118 CENTRES DE FORMATION D'APPENTIS (CFA) DU BTP POUR LE 1^{ER} RÉSEAU DE L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

Le CCCA-BTP anime, coordonne et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 CFA du BTP.



Les CFA du réseau de l'apprentissage BTP sont présents sur l'ensemble du territoire (y compris à La Réunion), hors la région Alsace et le département de la Moselle pour des raisons statutaires. Ils se répartissent en :

- **76** CFA du BTP gérés par des associations régionales professionnelles et paritaires ;
- **42** CFA associés, dont 9 CFA travaux publics.

L'objectif des CFA du BTP, au service des entreprises et des jeunes, est de former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant au plus près aux besoins de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et de garantir la réussite du parcours de formation de tous les jeunes qu'il forme.

CONSEIL, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CFA DU BTP AUPRÈS DES JEUNES

- Information sur les métiers du BTP, l'apprentissage et les formations proposées.
- Aide à la validation du projet professionnel.
- Accompagnement pour trouver une entreprise formatrice : techniques de recherche d'emploi, rédaction de CV, lettre de motivation...
- Mise en contact avec des entreprises.
- Préparation à l'intégration en entreprise.

→ **Les Points conseil BTP pour informer et orienter les jeunes**

Le CCCA-BTP a créé les Points conseil BTP, animés par les conseillers jeunes et entreprises (CJE) des CFA du BTP. Ces Points conseil BTP contribuent à la réussite de la formation des jeunes dans les métiers du BTP, en apportant un appui aux jeunes et aux entreprises signataires du contrat d'apprentissage.

Les Points conseil BTP propose à chaque apprenti un parcours de formation adapté à ses motivations et à ses aptitudes jusqu'à son accès à l'emploi, et à chaque entreprise un conseil et un accompagnement adaptés pour répondre à ses besoins (recrutement d'un apprenti, démarche administratives, suivi de la formation...).

Chaque CFA du BTP à gouvernance paritaire dispose d'un Point conseil BTP.

DEUX MILLIONS DE JEUNES

DÉJÀ FORMÉS PAR LE RÉSEAU DES CFA DU BTP

Depuis leur création, les CFA du BTP ont formé plus de deux millions de jeunes aux métiers du BTP.

En 2015/2016, 40 000 entreprises du BTP formatrices partenaires emploient 50 000 jeunes en formation dans les 118 CFA du réseau de l'apprentissage BTP.

Le réseau représente près de 30 % de l'ensemble des jeunes formés aux métiers du BTP et 66,5 % de l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics. Le BTP est ainsi, au niveau national, le premier secteur à s'investir dans la formation des jeunes à ses métiers.

LA FORMATION À 27 MÉTIERS DU BTP

Le dispositif de formation proposé par le réseau de l'apprentissage BTP couvre la quasi totalité des métiers de la construction, avec 27 spécialités :

LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

- Carreleur-mosaïste
- Charpentier bois
- Constructeur bois
- Constructeur en béton armé
- Couvreur
- Électricien
- Étancheur
- Installateur froid et climatisation
- Installateur sanitaire
- Installateur thermique
- Maçon
- Menuisier fabricant
- Menuisier installateur
- Métalu-verrier (verre associé à l'aluminium)
- Peintre-décorateur
- Plâtrier-plaquiste
- Serrurier-métallier
- Solier-moquettiste
- Tailleur de pierre

LES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS

- Canalisateur
- Constructeur de routes
- Conducteur d'engins
- Constructeur en ouvrages d'art
- Constructeur en voirie urbaine
- Géomètre-topographe
- Mécanicien d'engins
- Monteur de réseaux électriques

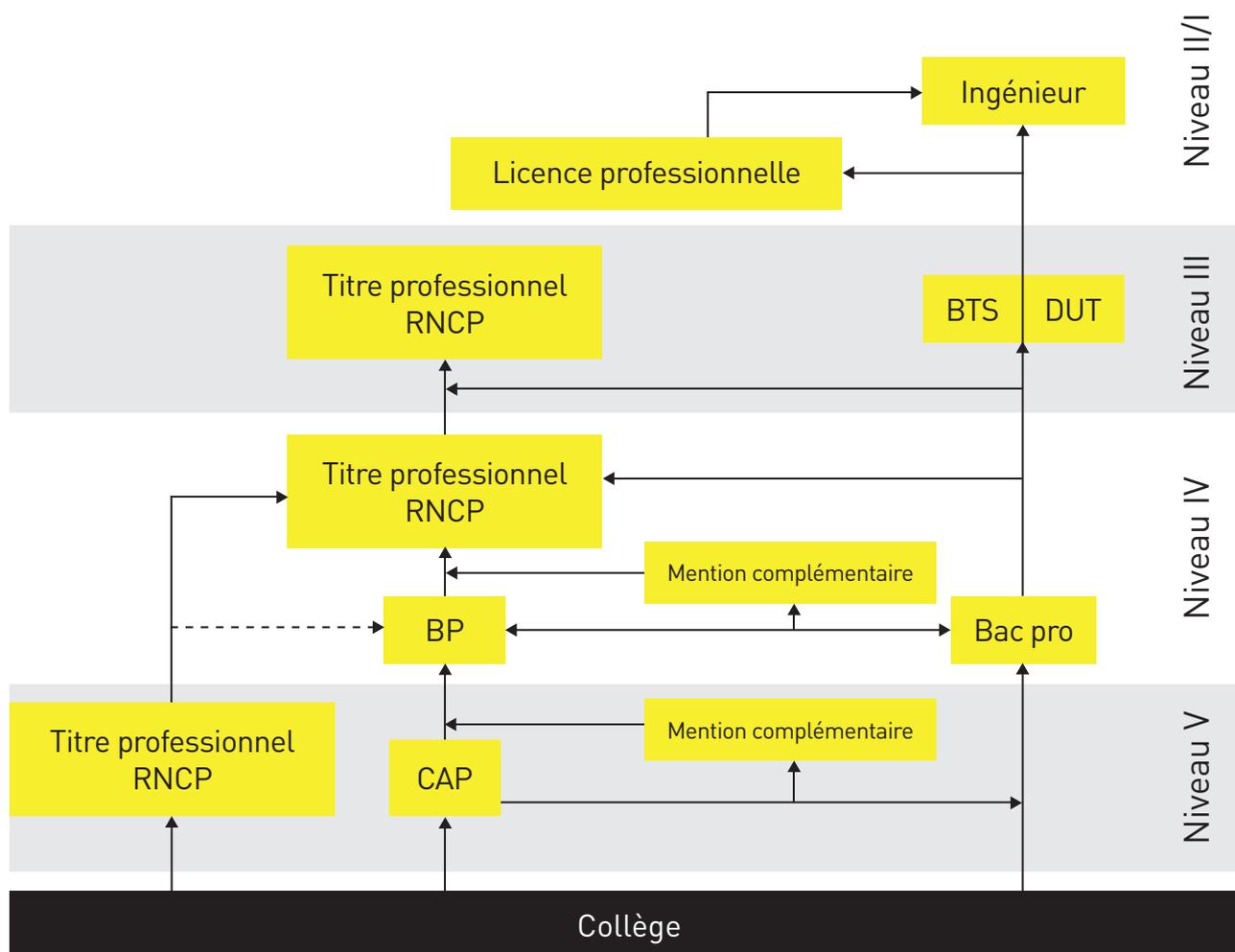
Le CCCA-BTP édite des fiches de présentation pour chacun des 27 métiers du bâtiment et des travaux publics dont la formation est dispensée par les CFA du réseau de l'apprentissage BTP.

Ces fiches métiers informent les jeunes sur les métiers, les techniques, les innovations et les diplômes afin de les aider à faire le bon choix.



PLUS D'UNE CENTAINE DE DIPLÔMES POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Le dispositif de formation propose des filières de formation complètes, avec plus de 100 diplômes du CAP au diplôme d'ingénieur :



RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

-----> pour certains BP.

- plus de 40 diplômes de niveau V : CAP, mention complémentaire ;
- plus de 30 diplômes de niveau IV : brevet professionnel, bac professionnel, mention complémentaire ;
- près de 20 diplômes de niveau III et au-delà : BTS, licence professionnelle, diplôme d'ingénieur.

Des titres professionnels reconnus par les conventions collectives du BTP sont également accessibles.

LE TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Les formations assurées par le réseau de l'apprentissage BTP offrent un niveau de qualité reconnue par tous et source de résultats très positifs à l'issue de l'apprentissage. Le taux de réussite aux examens des apprentis en 2015 est de :

CAP : **83 %** Bac pro : **84 %**
BP : **76 %** Supérieur : **85 %**

LE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation est de 65 %. Par exemple, six mois après la fin de la formation, 84 % des apprentis en construction de routes trouvent un emploi, 78 % de charpentiers, 89 % en encadrement de chantiers, 73 % de couvreurs, ou encore 75 % de carreleurs-mosaïstes.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est un mode de formation destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il permet de se former à un métier à la fois en entreprise et dans un centre de formation d'apprentis (CFA), afin d'obtenir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme d'État ou un titre professionnel.

La complémentarité de la formation dispensée en entreprise et au CFA caractérise l'apprentissage. Elle est au cœur du contrat d'apprentissage et se différencie par là-même de la voie scolaire. À l'issue de sa formation, le jeune dispose des compétences professionnelles nécessaires à la pratique de son métier et bénéficie d'une réelle expérience du monde de l'entreprise.

Se former par l'apprentissage facilite l'entrée sur le marché du travail, comme en témoigne l'excellent taux d'insertion des jeunes formés par les CFA du réseau de l'apprentissage BTP, animé et coordonné par le CCCA-BTP.

L'apprentissage alterne des périodes de travail en entreprise, où le jeune acquiert une expérience et des compétences professionnelles, et des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel en CFA, sur le métier choisi.

UN CONTRAT DE TRAVAIL DE TYPE PARTICULIER

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un employeur et un apprenti. L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en CFA. L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation.

Le contrat d'apprentissage peut être conclu pour une durée limitée ou indéterminée. Dans ce dernier cas, le contrat démarre par une période d'apprentissage régie par les dispositions du Code du travail relatives à l'apprentissage.

Dans l'entreprise, le maître d'apprentissage est directement responsable de la formation de l'apprenti : il transmet ses savoirs et ses pratiques professionnelles à l'apprenti, afin que ce dernier acquiert les compétences liées au métier et à la qualification et au diplôme préparés. Il entretient une relation privilégiée avec son apprenti tout au long de sa formation en liaison avec le CFA et le formateur référent désigné. Il évalue également l'apprenti en situation de travail dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF).

UN SALAIRE DE L'APPRENTI PLUS ÉLEVÉ DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Un accord des partenaires sociaux du secteur de la construction du 8 février 2005 relatif au statut de l'apprenti fixe les taux suivants concernant le salaire de l'apprenti :

		Moins de 18 ans	18 à 20 ans révolus	21 ans et plus*
Année de contrat	1 ^{re} année	40 % du SMIC	50 % du SMIC	55 % du SMIC
	2 ^e année	50 % du SMIC	60 % du SMIC	65 % du SMIC
	3 ^e année	60 % du SMIC	70 % du SMIC	80 % du SMIC

* : ou du minimum conventionnel correspondant à l'emploi effectivement occupé s'il est plus favorable.

Des dispositions particulières s'imposent dans le cadre de la préparation du baccalauréat professionnel (bac pro) en trois ans.

		18 à 20 ans	21 ans et plus
Année de contrat	1 ^{re} année	41 % du SMIC	53 % du SMIC
	2 ^e année	49 % du SMIC	61 % du SMIC
	3 ^e année	65 % du SMIC	78 % du SMIC

Il en est de même dans le cas de la préparation du baccalauréat professionnel (bac pro) en deux ans.

		18 à 20 ans	21 ans et plus
Année de contrat	1 ^{re} année	49 % du SMIC	61 % du SMIC
	2 ^e année	65 % du SMIC	78 % du SMIC

L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA PROFESSION POUR L'APPRENTISSAGE BTP

La politique et l'offre de formation en apprentissage dans le BTP, coordonnées par le CCCA-BTP, sont définies par les partenaires sociaux du secteur de la construction aux niveaux national et régional, au regard des besoins quantifiés en main-d'œuvre qualifiée des entreprises du BTP. Cette politique se développe notamment avec les conseils régionaux dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens.

Plusieurs accords nationaux de branche ont été conclus, avec pour ambition de poursuivre les avancées qualitatives en matière d'accueil, de formation en entreprise et au CFA et d'insertion professionnelle des jeunes en apprentissage.

LES ACCORDS DE BRANCHE DU 13 JUILLET 2004 RELATIFS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE BTP TOUT AU LONG DE LA VIE

Ces accords visent notamment à permettre à tout jeune formé par la voie de l'apprentissage de devenir un professionnel du BTP et d'intégrer de façon durable une entreprise du secteur. À ce titre, le CCCA-BTP joue un rôle actif et place le développement de la qualité de la formation des jeunes au cœur du dispositif, avec pour cadre de référence les six axes de progrès définis par les partenaires sociaux :

- la qualité de l'accueil et de l'orientation des jeunes ;
- la qualité de l'accueil et de la formation en entreprise ;
- la qualité de l'accueil et de la formation en CFA ;
- la qualité des examens ;
- la qualité de l'accompagnement professionnel en cours d'apprentissage ;
- la qualité de l'intégration professionnelle.

Cet accord prévoit également la formation des maîtres d'apprentissage et la reconnaissance de la fonction tutorale, pour développer la capacité des entreprises à bien accueillir, former, accompagner et fidéliser les jeunes dans le secteur de la construction, en particulier les jeunes sous contrat d'apprentissage.

L'ACCORD DE BRANCHE DU 8 FÉVRIER 2005 AMÉLIORANT LE STATUT DES APPRENTIS

Les partenaires sociaux du BTP ont décidé le relèvement des salaires des apprentis tout au long de la durée du contrat (par exemple de 25 % à 40 % du SMIC pour le 1^{er} semestre du contrat) et se sont engagés à améliorer leur statut par l'accord du 8 février 2005.

Outre le relèvement sensible des salaires, d'autres mesures sont prises, notamment pour fidéliser les jeunes dans la filière. Tous les apprentis du BTP peuvent ainsi bénéficier des aides et prestations proposées par PRO BTP, le groupe de protection sociale au service du bâtiment et des travaux publics (couverture santé, congés payés, aides au permis de conduire et à l'achat du premier véhicule, actions sociales).

Cet accord place aussi la formation à l'hygiène et la prévention de la sécurité parmi les axes essentiels de l'amélioration du statut de l'apprenti. La formation de sauveteur secouriste du travail pour tous les apprentis et la formation à la prévention des risques liés à l'activité physique et à l'ergonomie sont ainsi obligatoires pour tous les apprentis.

L'ACCORD NATIONAL DU 6 SEPTEMBRE 2006 **RELATIF À L'APPRENTISSAGE ET AU CCCA-BTP**

Cet accord actualise et réaffirme les missions du CCCA-BTP, afin d'assurer au mieux sa mission d'organisation et de coordination de l'apprentissage BTP. Cela concerne en particulier la mise en réseau des CFA du BTP, mais aussi l'exercice des missions spécifiques dans les domaines de la pédagogie (animation, orientation et formation des formateurs), de la gestion (accompagnement, financement et contrôle), de la communication ou des études (réalisation d'études et consolidation d'indicateurs).

L'ACCORD DE BRANCHE DU 3 JUILLET 2013 **RELATIF À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'APPRENTISSAGE**

Celui-ci réaffirme les priorités du BTP en matière de formation professionnelle initiale et d'apprentissage. Il confirme également la volonté des partenaires sociaux de la branche BTP de poursuivre le développement de la qualité de la formation, par la voie de l'apprentissage, en s'appuyant sur les six axes de progrès, définis dans l'accord national du 13 juillet 2004. Il précise les besoins et attentes de la profession pour une meilleure adaptation de l'offre de formation par la voie de l'apprentissage.

L'ACCORD DE BRANCHE DU 24 SEPTEMBRE 2014 **RELATIF À L'ORGANISATION ET AU FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE BTP**

Cet accord consacre la volonté des partenaires sociaux du BTP d'adapter le dispositif d'apprentissage et de son financement. Ces derniers souhaitent également renforcer leurs partenariats et leurs échanges avec l'ensemble des établissements de formation professionnelle qui participent sur l'ensemble du territoire au développement de la formation professionnelle initiale dans le bâtiment et les travaux publics. Ils souhaitent également renforcer l'animation des CFA du BTP par le CCCA-BTP, notamment, en matière de communication, l'animation et la coordination de la politique de communication du réseau vis-à-vis des jeunes et de leur environnement.

LES CHIFFRES CLÉS

DU SECTEUR DU BTP ET DE L'APPRENTISSAGE

LES CHIFFRES DU SECTEUR DU BTP EN FRANCE

Source : *Tableau national de l'emploi et de la formation dans le BTP, CCCA-BTP (édition 2015)*

- **170 282 M€** de chiffre d'affaires :
 - * **130 695 M€** pour le secteur du bâtiment ;
 - * **39 587 M€** pour le secteur des travaux publics.
- **543 300 entreprises** dans le secteur du BTP, représentant 10 % de l'ensemble des secteurs d'activité marchands.
- **1 199 740 salariés employés par ces entreprises** (âge moyen 39,6 ans), représentant 5,6 % de l'ensemble des secteurs d'activité.

LES CHIFFRES DU RÉSEAU CCCA-BTP EN 2015/2016

- **N° 1** de l'apprentissage en France tous secteurs confondus.
- Plus de **2 millions** d'apprentis formés depuis la création du CCCA-BTP il y a plus de 70 ans.
- **82 %** de réussite aux examens.
- **65 %** d'insertion professionnelle.
- **118** centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP conventionnés :
 - * **76** CFA gérés par des associations régionales, professionnelles et paritaires ;
 - * **42** CFA associés, dont 9 CFA des travaux publics.
- **50 000** apprentis formés annuellement dans 27 métiers du BTP, avec le réseau de l'apprentissage BTP.
- **40 000** entreprises formatrices, partenaires du réseau de l'apprentissage BTP.
- **73,9 %** des entreprises formatrices ont moins de 10 salariés et accueillent 67 % des apprentis du réseau de l'apprentissage BTP
- Des filières de formation complètes avec plus de **100** diplômes : CAP, BP, MC, bac pro, BTS, licence professionnelle, diplôme d'ingénieur.



COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

UN DISPOSITIF NATIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION VERS LES JEUNES SUR LE THÈME : « **APPRENTIS DU BTP ET FIERES DE L'ÊTRE !** »

RDV DU 23 MARS AU 22 AVRIL 2016

DANS LES 118 CFA DU BTP DU RÉSEAU DE L'APPRENTISSAGE BTP

L'APPRENTISSAGE BTP, LA VOIE ROYALE

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), association nationale, professionnelle et paritaire, qui coordonne et anime **le réseau des 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP, est le premier réseau de l'apprentissage en France tous secteurs confondus.**

Afin de promouvoir les métiers du bâtiment et des travaux publics et l'apprentissage BTP pour s'y former, le CCCA-BTP a souhaité qu'**une action nationale et concertée de l'ensemble des CFA de son réseau soit organisée en 2016, pendant tout un mois, du 23 mars au 22 avril, période où les jeunes et leur famille sont à la recherche d'une voie d'orientation.**

Ses principaux objectifs sont de valoriser les métiers du BTP comme **un choix privilégié d'avenir, d'informer les jeunes, leur famille et les prescripteurs de l'orientation sur l'apprentissage et de promouvoir l'image des métiers du BTP** : leur technicité, les défis du développement durable et de l'éco-construction, la formation à un métier, à une expertise, les salaires attractifs et les conditions de travail optimisées, l'expérience professionnelle en entreprise... en rappelant que les CFA du réseau de l'apprentissage BTP sont les acteurs de référence pour réussir le parcours de formation initiale par l'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE BTP, UNE VOIE DE FORMATION PORTEUSE D'AVENIR POUR LES JEUNES

Le Gouvernement a fait de l'apprentissage une de ses priorités, au travers de **son vaste plan de relance pour former 500 000 apprentis d'ici à 2017.**

Le réseau de l'apprentissage BTP a souhaité profiter de la période de recherche d'orientation pour les jeunes et leur famille **pour valoriser l'apprentissage, une des voies de formation d'excellence porteuse d'avenir pour les jeunes.**

Les nouveaux dispositifs du gouvernement en faveur du bâtiment et des travaux publics sont aussi très prometteurs pour inscrire durablement la croissance dans le secteur du BTP : l'impérieuse nécessité de construire et de rénover des logements et des infrastructures (« Objectifs 500 000 »), le besoin vital de main-d'œuvre formée aux évolutions techniques, digitales et environnementales qui devront accompagner ces nouveaux projets...

L'avenir des entreprises et des métiers de la construction passe nécessairement par la formation des jeunes, qui demain assureront la relève du secteur. À l'heure d'une reprise économique espérée, **le renouvellement de salariés qualifiés et formés aux nouvelles exigences technologiques est aujourd'hui vital dans un secteur en profonde mutation.**



DES APPRENTIS EN HAUT DE L'AFFICHE **POUR DIRE LEUR FIERTÉ DE CONSTRUIRE**

Afin de valoriser l'apprentissage BTP, cette action de communication a pour thème « **Apprentis du BTP et fiers de l'être !** ». L'ambition du réseau de l'apprentissage BTP est **de développer auprès des jeunes l'attractivité des métiers du BTP, mais aussi le sentiment d'appartenance et de fierté à la longue tradition de la construction à travers les siècles.**

L'accroche « Apprentis et fiers de l'être ! » se veut très incitative pour positionner les métiers de la construction comme **des métiers que l'on est fier de réaliser. Chaque ouvrage, chaque construction est une œuvre accomplie qui laissera une trace pérenne.**

La campagne met en scène trois jeunes formés au sein des CFA du réseau de l'apprentissage BTP, qui ont accepté de porter haut ce message et d'en être les ambassadeurs pour tous les jeunes de France. Ces trois jeunes incarnent l'excellence des parcours de formation au sein du réseau de l'apprentissage BTP. Deux d'entre eux ont participé et ont remporté une médaille à la finale internationale de la WorldSkills Competition 2015 (Olympiades des Métiers).

L'objectif est bien de démontrer que l'apprentissage BTP permet **d'offrir aux jeunes un projet professionnel solide et, à terme, de véritables possibilités d'évolution et d'épanouissement dans les métiers de la construction.**

L'APPRENTISSAGE BTP À L'HONNEUR **PARTOUT EN FRANCE POUR UN MOIS**

Le lancement national du mois de l'apprentissage BTP a lieu le 23 mars 2016. Le concept est celui d'une action de communication nationale de l'ensemble des CFA du réseau de l'apprentissage BTP, **d'une prise de parole simultanée et concertée sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur les diverses initiatives réalisées aux niveaux régional et local.**

Des événements de toute nature ciblant les jeunes, les familles et les prescripteurs de l'orientation se dérouleront ainsi partout en France, dans les 118 CFA du BTP du réseau de l'apprentissage BTP animé par le CCA-BTP du CCCA-BTP, du 23 mars au 22 avril 2016, avec au programme des journées portes ouvertes, des démonstrations métiers, des rencontres avec les prescripteurs de l'orientation dans les CIO, les missions locales, la participation à des salons d'orientation, l'expositions d'œuvres réalisés par des apprentis... et bien d'autres initiatives régionales et locales pour mettre en lumière l'apprentissage dans les métiers du BTP.

Une plateforme d'information et d'orientation sur Internet avec le programme des événements organisés par région et par CFA : **www.apprentissage-btp.com.**

Des supports de communication dédiés sur le thème « Apprentis du BTP et fiers de l'être ! » : un plan média sur les réseaux sociaux avec les posts des photos et vidéos des événements régionaux et locaux, des affiches, des dépliants, des brochures, des outils digitaux, un stand nomade...

www.apprentissage-btp.com



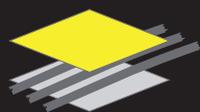
NOTES

Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente un dispositif de formation avec plus de 100 diplômes, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens. 50 000 apprentis sont formés chaque année dans 27 métiers du BTP, dans 40 000 entreprises du BTP formatrices partenaires.

www.ccca-btp.fr / www.apprentissage-btp.com

Service de presse : Patricia Desmerger / Campagne

Tél. : 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - Email : patricia.desmerger@orange.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP